

**CONSEIL DE CONCERTATION DE LA SÉRIE DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE L'UFA
NGOMBÉ**

République du Congo
Unité – Travail – Progrès

FONDS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL



**COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL DE CONCERTATION DE LA SDC-UFA NGOMBÉ**

OUESSO, Les 21 et 22 Aout 2019

Août 2019.

La session ordinaire du Conseil de Concertation de la Série de Développement Communautaire de l'UFA NGombé s'est tenue à Ouessou du 21 au 22 Aout 2019 dans la salle de conférences du Conseil Départemental de la Sangha, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel AKOUELAKOUM**, Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA NGombé

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocation du Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA NGombé qui a invité les conseillers à observer une minute de silence en mémoire des regrettés **Alain KETTA MBANGUID** ; et **Georges BANZOUZI** respectivement Maire de la ville de Ouessou et Conseiller socioculturel de Monsieur le Préfet du Département de la Sangha, membre du comité de suivi et d'Evaluation du Conseil de Concertation de UFA NGombé, qui viennent de nous quitter. Avant de souhaiter la bienvenue aux conseillers et leur adresser ses salutations fraternelles

Dans son allocution, le Président a dit que cette session 2019 a connu un retard pour des raisons justifiées : réélection des délégués, démarrage des microprojets 2018. Il a repris à l'assistance que la période d'intersession (mai 2018) était marquée par plusieurs activités que nous allons examiner dans le rapport du Conseil de Concertation

Ensuite, il a fait comprendre aux participants que le Conseil de Concertation procédera à la mise en place d'un nouveau bureau du Conseil de Concertation de notre UFA NGombé, il a souhaité que tout se passe sans passion, dans un climat serein de paix et de quiétude.

En outre, il a informé les participants sur la mise en place des CGDC dans les districts de Pikounda et de Mokéko par le Consortium ANEP Congo - APVPS engagé dans le projet forêt et diversification économique (PFDE)

Poursuivant son propos, le Président du Conseil de Concertation a signifié à l'assistance que la Coordination Technique a procédé du 17 au 22 juillet 2019 au montage des microprojets Santé et Education des villages centres de l'UFA NGombé afin de pallier au déficit en matériels didactiques et produits de première nécessité dans ses postes de santé (voir fiche microprojets).

Dans le même contexte, le Président a fait savoir aux participants que le constat relatif à la coupe de bois dans l'UFA est alarmant où les bois coupés sont convertis aux fins commerciales alors qu'il voudrait valoriser l'habitat dans les contrées riveraines.

Il a aussi attiré à titre de rappel aux participants que le Congo notre pays s'est engagé au processus REDD+ depuis 2008 dont le but est de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté et asseoir efficacement les bases d'une économie verte pilier du développement durable du pays



ex

AC

Les Départements de la Sangha et de la Likouala constituent les zones par excellence pour la mise en œuvre du processus REDD+

Avant de mettre un terme à son allocution, le Président a précisé à l'assistance que le PNUD et d'autres organismes comptent appuyer le FDL, à travers un projet « Appui à la conservation communautaire de la Faune et de la flore des concessions forestières aménagées et certifiées cas de la Sangha et de la Likouala. Le Département de la Cuvette – Ouest s'ajoute dans le cadre de l'écotourisme où les accords devraient être signés entre le PNUD et ces entités administratives décentralisées

Enfin, il a souhaité plein succès aux travaux de la session ordinaire du Conseil de Concertation de l'UFA NGombé avant de déclarer ouverte la session ordinaire de la SDC de l'UFA NGombé

Après l'ouverture de la session, les travaux ont été suspendus pour une photo de famille

Les travaux se sont poursuivis par l'examen de l'ordre du jour et du calendrier des travaux.

L'examen de l'ordre du jour adopté avec amendements comportait 14 points à savoir :

1. Vérification des présences,
2. Mise en place du Bureau et du Secrétariat de la Session,
3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux de la session
4. Lecture du compte – rendu de la dernière session ordinaire de mai 2018
5. Examen et adoption des rapports :
 - a)- Rapport annuel des activités exercice 2018
 - b)-Rapport bilan et du niveau d'exécution des microprojets 2017 - 2018 ;
 - c)-Examen et adoption des rapports de la mission d'organisation des élections des représentants des communautés locales et des Populations Autochtones (CLPA) et des ONG locales au Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA NGombé
6. Rapport financier exercice 2018
7. Examen et adoption du projet du plan d'action annuel du Conseil de Concertation,
8. Examen et adoption du budget du FDL, exercice 2019
9. Rapport du Comité d'Evaluation, exercice 2019
10. Mise en place des nouveaux représentants des communautés et ONG locales aux différents organes (Bureau, Coordination Technique, Comité de suivi et d'Evaluation) au Conseil de concertation de la SDC de l'UFA NGombé



ex

AC

11. Examen et validation des microprojets « appui à l'Education et à la santé 2019 des villages centres de l'UFA NGombé »

12. Information sur les activités sociales de IFO et sur la gestion des litiges et doléances avec les communautés de l'UFA NGombé

13. Présentation des résultats sur la gestion de la faune dans l'UFA NGombé par le PROGEP/PNOK NGombé

14. Divers :

- Présentation de la situation du PRE Sangha Likouala REDD+

Pour la bonne conduite des travaux un présidium et un secrétariat ont été mis en place. Ils se présentent ainsi qu'il suit

1- Présidium :

- Président : **Emmanuel AKOUELAKOUM** Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de Concertation
- 1^{er} Vice-Président : **Jean Louis MISSAMBO** Représentant des Communautés Locales et des Populations Autochtones CLPA
- 2^{ème} Vice-Président : **Antoine COUTURIER**, Directeur Environnement Social et Certification de IFO.
- Membre : **MBAMA NGAMPORO** : Directeur du Cabinet du Préfet du Département de la Sangha

2- Secrétariat :

Jean Claude NKOUNKOU : Conseiller à l'aménagement du territoire et au développement local du Président du Conseil Départemental de la Sangha

CODDY CUHABEZOCK Justin Placide : Secrétaire Général de FAHCO Cœur Ouvert, Représentant la société civile.

Quant à la modération, elle était assurée par monsieur **Eric Delphin Michel MVOUYOU**, Responsable de l'Equipe Sociale de IFO et Assistant Technique au conseil de concertation.

Abordant le **premier point** inscrit à l'ordre du jour, à savoir la vérification de présences, **59 participants** ont répondu à l'invitation. Le quorum étant largement atteint, les travaux se sont poursuivis.

S'agissant du **second point** relatif à l'examen et adoption de l'ordre du jour, les conseillers l'ont adopté avec amendements

Le **point 3** concernant le calendrier des travaux, il a été adopté sans amendements

AC



AC

Concernant le **quatrième point**, la lecture du compte rendu de la dernière session ordinaire tenue du 15 au 16 Mai 2018,

Ce compte rendu a été lu par **Monsieur Jean Claude Nkounkou** Conseiller à l'aménagement du territoire et au développement local du Président du Conseil Départemental de la Sangha pour mémoire

Le 4^{ème} point qui concernait l'examen et adoption du rapport annuel des activités exercice 2018. Il s'agit de souligner qu'une fiche synthèse du niveau d'exécution des microprojets FDL 2017 et 2018 était annexée à ce rapport pour appui.

Ainsi, après les questions posées par les participants qui ont suscité des débats fructueux, le bureau a apporté des éclaircissements sur les observations pertinentes, le rapport d'activités 2018 a été adopté avec amendements

S'agissant de l'examen et adoption du **bilan financier exercice 2018**, comme **6^{ème} point**, les questions posées par les participants ont fait l'objet des débats sur certaines observations.

Ce document a été adopté avec amendements.

Concernant le **point 7** relatif à l'examen et adoption du budget du FDL, exercice 2019. Après avoir apporté quelques corrections en chiffres, le document a été présenté par Madame **KOUFFA Emma Nancy Winie**, Comptable du Fonds de Développement Local (FDL).

Ce point a suscité un débat important sur quelques observations liées aux chiffres.

Après les explications du bureau et du comptable, le budget exercice 2019 s'équilibre en recette et en dépenses à la somme de **72.355.328 Frs CFA**, répartie à 15% de fonctionnement et 85% de d'investissement.

Le 5^{ème} point a concerné le rapport des missions d'organisation des élections des délégués des axes et ONG locales a été jumelée avec le **10^{ème} point** sur le renouvellement des instances du Conseil de Concertation pour un mandat de 4 ans (mai 2019 à mai 2022).

Après avoir situé le contexte de ce point à travers le renouvellement des mandats des nouveaux délégués et des problèmes rencontrés au cours de cette mission, le modérateur **Eric Delphin Michel MVOUYOU** a donné les résultats obtenus et équilibrés sur la représentativité des hommes, femmes et populations autochtones. Soit 26 délégués et 12 suppléants et 4 ONG élues et présentées aux participants. Il s'agit des ONGs :

- **FAHCO** : Fondation d'Aide Humanitaire Cœur Ouvert. Basée à Ouesso, Reconduite. Elle œuvre sur les droits des communautés et la gestion durable des ressources naturelles ;
- **PEDD** : Programme Education et Développement Durable, basée à Pokola, nouvelle entrée, est dans le d'éducation des populations autochtones, changement climatique, la valorisation des PFNL ;

[Signature]

[Signature]

[Signature]

- **Amis du Monde.** Basée à Ouessou, nouvelle entrée. Œuvre sur l'environnement et la protection des droits des communautés ;
- **APVPS :** Association Professionnelle pour la Valorisation des Produits Forestiers Subsidiaires. Basée à Pokola, nouvelle entrée. Cette ONG œuvre sur le projet pépinière de cacao-culture, la valorisation des produits divers, REDD+. Les représentants des quatre (04) ONGs élues au Conseil, ont été présentés devant l'assemblée.

Ce point a suscité un besoin lié au manque des moyens financiers et logistiques pouvant permettre aux délégués des axes de procéder à la restitution des conclusions de la session et compte-rendu auprès des mandataires car cela constitue un handicap pour faciliter ce travail de restitution. Sur cette préoccupation, il a été retenu, la formation des délégués des axes et leur participation aux missions de restitution comme mesure d'apprentissage.

De même, le problème des sujets étrangers (RDC) dans la forêt de l'UFA NGombé se pose avec acuité qu'il faille trouver des solutions appropriées et plus adaptées à ce fléau qui inquiète les populations originaires. Les autorités locales ont signifié que ce dossier est complexe puisque les chefs des villages et personnes ressources des dits villages sont complices. Elles ont ensuite informé l'auditoire des décisions à prendre pour résoudre ce problème grave.

Les membres du Conseil de Concertation ont évoqué le problème relatif à l'exclusion des ethnies minoritaires dans certains villages. Il a été retenu que, sur la prise de certaines décisions, tenir toujours compte des minorités. C'est une préoccupation nationale et internationale en ce qui concerne des droits de l'homme.

Toutes les préoccupations ont été prises en compte par l'ensemble des participants.

A l'issue de ce point, l'ordre du jour étant modifié, le point 10, lié à la mise en place des instances des organes du Conseil de Concertation devrait être examiné. Ainsi au niveau du Bureau du Conseil de Concertation. Le poste de 1^{er} Vice-Président Représentant des Communautés Locales et Populations Autochtones est à pourvoir. Cette élection s'est déroulée en deux tours a opposé monsieur **SIMENGALE Athanase** et Madame **NDENGUI Nenette, dont le vote s'est soldé égalité.** A l'issue du scrutin du 2^{ème} tour de vote, Monsieur **SIMENGALE Athanase** a été élu 1^{er} Vice-Président du Conseil de Concertation avec 15 points contre 11. En plus, deux autres représentants des communautés ont été choisis pour les organes ci-après :

- Coordination Technique : **Albain EKANGADI**, Autochtone bangombé (Attention) ;
- Comité de Suivi et Evaluation : **Nenette NDENGUI**, Femme (Mekomé et Liouesso).

Au niveau des ONG, une concertation interne, a permis d'obtenir les résultats ci-après :

- 1- Coordination Technique : PEDD, dirigée par Madame **NGOKIA Melaine** ;
- 2- Comité de Suivi et d'Evaluation : Amis du Monde, coordonnée par **Oscar KIBIMA**.

[Signature]

OK

AC

Les deux autres ONGs FAHCO et APVPS demeurent membres et accompagneront le Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA Ngombé.

En ce qui concerne le 7^{ème} point de l'examen et l'adoption du projet du plan d'action annuel du Conseil de Concertation, les participants ont préféré prendre en compte les activités ciblées par la Coordination Technique, mais en planifiant les périodes pendant les quatre (4) trimestres qui couvrent l'année.

Après éclairage émis par les participants sur ce point, le document a été adopté avec amendements.

11^{ème} point : Sur l'examen et validation des microprojets appui à l'éducation et à la santé 2019 des villages centres de l'UFA NGombé qui constitue le 11^{ème} point inscrit à l'ordre du jour a été abordé le 1^{er} jour, les participants ont souhaité que le projet aboutisse afin d'apporter l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Il a été validé pour l'éducation, neuf écoles primaires à **13 320 150 FCFA** et pour la santé, sept postes de santé à **11 555 560 FCFA**, soit un coût total de **24 875 710 FCFA**.

Après ces échanges, les microprojets 2019 ont été validés.

Après ce point, le président a suspendu les travaux de la première journée.

A la reprise des travaux ce mercredi 22 Août 2019, au compte de la 2^{ème} journée à 09H50, l'occasion a été donnée aux participants de suivre à la lettre les points programmés ce jour à savoir : les points 9, 12,13 et 14 sur les divers.

S'agissant du 9^{ème} point sur l'examen et l'adoption du projet du rapport du Comité de Suivi et d'Evaluation des microprojets 2018, mission réalisée en février 2019. Certaines questions d'éclairage sur les points d'ombre constatés ont été évacuées par l'orateur et le bureau du Conseil de Concertation.

Après ces échanges, le rapport a été adopté avec amendements.

Le 12^{ème} point concernait l'information sur les activités sociales de IFO et sur la gestion des litiges et doléances avec les communautés de l'UFA Ngombé. Ce point été présenté par Monsieur **Antoine COUTURIER**, Directeur Env. Social et Certification de IFO.

En effet sur les litiges et doléances entre IFO et les communautés de SDC de l'UFA Ngombé année 2018 et 2019, on note :

1. Doléances, vont de Janvier à Décembre 2018. Pendant cette période, IFO a enregistré 13 requêtes liées aux doléances des communautés. Ces doléances réceptionnées et enregistrées ont concerné les questions foncières, la demande de cercueils et bois de chauffe pour les veillées mortuaires, les dons en carburant pour le poste de santé d'Attention, en chaussures pour les élèves autochtones de l'école de NGombé carrefour, les dédommagements liés aux dégâts des cultures sur la base des travaux de création des sites de sciures et sur l'extension de la route d'Attention jusqu'à la rivière Lengoué

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

2. Litiges. En 2018, la société IFO a enregistré sept (07) requêtes liées aux litiges avec les communautés. Elles ont concerné, les activités de création de dépôt de sciures, dégâts sur les cultures et arbres fruitiers. Ces problèmes ont été tous résolus.

S'agissant de 2019 IFO, toujours dans ses engagements a résolu deux (02) litiges et doté le CEG de NGombé de 45 tables bancs et 11 doléances, dont certaines sont encours de traitement.

Les participants ont pris acte de toutes ces informations.

Concernant le **13^{ème} point** relatif à la présentation des résultats sur la gestion de la faune dans l'UFA NGombé par le PROGEP PNOK, Monsieur **Blanchard BOCKANDZA**, Coordonnateur du PROGEP PNOK Ngombé a signifié aux participants que les résultats de cette année ont été impactés par notre partenaire WCS autrement dit le retrait de WCS a mis en cause le bon déroulement de nos activités programmées, comme la lutte anti-braconnage.

Cependant, il a édifié l'auditoire sur les abus d'arrestation des présumés délinquants, en créant ainsi les conflits avec les communautés, l'utilisation des armes de guerres (PMAK) par la population, l'interdiction de la torture par les écogardes du PROGEP et de la chasse de perroquets par la population, le rôle des écogardes du PROGEP dans la gestion faune et la lutte contre les activités illégales dans l'UFA Ngombé, la nécessité d'avoir des permis de chasse par les agents du ministère des Forêts et celui de port d'armes par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Il a aussi, présenté les litiges résolus en 2019 par les PROGEP et les populations de l'UFA Ngombé.

Ces points développés ont poussé les participants à poser 13 questions. Toutes ces préoccupations ont été répondues avec satisfactions.

A l'issue, le PROGEP PNOK a informé les participants de la recherche d'autres partenaires pour appuis financiers. Sur ce, l'ONG locale APVPS a proposé mettre à la disposition du PROGEP PNOK, un répertoire des ONG internationales militant pour la faune.

Le 14^{ème} point concernait les divers. Les participants ont suivi les informations relatives aux dispositions prises dans le cadre du Programme de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre Sangha – Likouala de la REDD+ présentée par **CODDY CUHABEZOCK Justin Placide**, Secrétaire Général de FAHCO Cœur Ouvert en lien avec le projet de sensibilisation et de renforcement des actions de la Société Civile et des communautés sur la REDD+. Ce projet concerne le programme d'investissement forestier pour la diversification de l'économie avec la mise en œuvre du carbone forestier comme opportunité de développement des communautés locales et des populations autochtones.

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur **Jean Louis MISSAMBO** 1^{er} Vice Président du Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA Ngombé, Représentant des communautés locales et populations autochtones au nom du Président empêché.

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

AC

Il a félicité les participants pour la perspicacité et la grandeur dont ils ont fait montre tout au long des travaux.

Il a souhaité bon retour à toutes les délégations dans leurs localités respectives et a déclaré clos les travaux de la session ordinaire du Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA Ngombé, tenus du 21 au 22 août 2019 qui ont pris fin à 16h15mn dans un climat serein.

Fait à Ouessou, le 22 Août 2019.

Les parties signataires :

Pour la Société Civile,
S.G ONG FAHCO,



Pour les Communautés
Locales et les Populations
Autochtones, le 1^{er} Vice-
Président.



Pour la Préfecture, Directeur de
cabinet du Préfet de la Sangha,

**CODDY CUHABEZOCK Justin
Placide.-**

Athanase SIMENGALE.-

MBAMA NGAMPORO.-

Pour la Société IFO,

le Directeur Environnement Social
et Certification, 2^{ème}
Président,



Antoine COUTURIER,

Pour le Conseil de Concertation de
la SDC-UFA Ngombé,
le Président,



Emmanuel AKOUELAKOUM.-

CONSEIL DE CONCERTATION DE LA
SDC - UFA NGOMBE

FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

LISTE DE PARTICIPANTS A LA REUNION

Date: Mardi 21 Août 2019 Fiche N° 01 de
 Lieu: Conseil Départemental de la Sangha Ouesso
 Thème abordé: Séminaire Ordinaire du Conseil de Concertation de
 Animateur(s): Emmanuel AKOUE AKOUM














N° Ordre	Nom et Prénom	Organisation/Village	Fonction	Signature
1	ABILA YVONNE	ZOULABOUTH	Délégué (Axe SMBE)	
2	MOMBESSE Pauline	LENGOUÉ	RELEVEUR	
3	NGOUNA PAUL	INGIAMBÀ	DELEGUE	
4	Loungobobounga ROBOLPHE	Tobou-Sangha	Délégué	
5	NDENGIUE Jean Felix	Pays-Village	Délégué	
6	BIBOTH ARND	NGANDA MESSO	Délégué	
7	EDITH GISEL Mouth	Paris	Délégué	
8	MOUANGENGA BIPANDA GABRIEL	CB-BEFP Pikounda	chef de Brigade	
9	KIBIMA - Oscar	Association Amin du Monde	Coordonnateur	
10	Killo Honoré	MOSSAKA Koumou	Délégué	
11	OBAMBI-leopold	D D Aménagement	D D	
12	NGOTENI Roger	D.D. Eclairage	D D	
13	Loukomba Erick	DDEFS/inspecteur	D. D.	

CONSEIL DE CONCERTATION DE LA
SDC - UFA NGOMBE

FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

LISTE DE PARTICIPANTS A LA REUNION

Date : 21 au 22 Août 2019 Fiche N° 02 de
Lieu : Conseil Départemental de la Sangha - Ouesso
Thème abordé : Session Ordinaire du Conseil de Concertation
Animateur (s) : E. AKOME ELAKOUA

N° Ordre	Nom et Prénom	Organisation/Village	Fonction	Signature
14	Okoungi Joli	DD Pêche	DD (représentant)	
15	MEGUESSA Feli NGOMBE		Délégué	
16	THAMBI Marcel NGOMBE		Délégué	
17	MEKORZI Joseph NGOMBE		Délégué	
18	SIMENGALE Guy ATHANGA	Délégué (axe ZODIAC)	Délégué (axe ZODIAC)	
19	NGOUYOU Jean Marie Kella I	Délégué Kella I	Délégué Kella I	
20	BANTSIMBA ROMAIN	DAE-S SAF	SAF	
21	INCANDEU	MOMBANGA	Délégué	
22	Andzia	Lionesso	Délégué	
23	MEKORZI Se	Attenton	Délégué	
24	Ekanfandi M. B. B. B.	Attenton	Délégué	
25	MBODINGO Yvette	IKAMBA	Délégué	
26	NGOUNDE MICHELLE	LIUESSE	DELEGUE	

CONSEIL DE CONCERTATION DE LA
SDC - UFA NGOMBE

FONDS DE DEVELOPEMENT LOCAL

LISTE DE PARTICIPANTS A LA REUNION

Date : 21 au 22 Août 2019 Fiche N° 03 de
Lieu : Conseil Départemental de la Sangha - Ouesso
Thème abordé : Session Ordinaire du Conseil de Concertation
Animateur (s) : Emmanuel AKOUAKOUM

N° Ordre	Nom et Prénom	Organisation/Village	Fonction	Signature
27	MOIMELA MONIQUE	MOYOYE (DVD)	DELEGUE	
28	NDENGUI NENETTE	MECOME	DELEGUE	
29	MOLANGUI Jean	MOKOUANGONDA	DELEGUE	
30	OUKA NATACHA	PANDAMA	DELEGUE	
31	Houandzombé Madéje	Molenda	Délégué	
32	OKOUZON Gabriel	PANDAMA	DELEGUE	
33	DISSANFUEL de LOUIS	Sohiolinga	DELEGUE	
34	IBATA-ADZATO CLAUDE BERNARD	chef de secteur Agriculture	chef de secteur Agricole MARIKO	
35	EPoutangong Timothée	Ifo Enqueteur social	Enqueteur Social	
36	MAMBAMBO Guelly	NGOMBE	Délegue	
37	BOKANDON JOSÉ BLANCHARD	Gorobe PROSEP-NG	Coordinateur	
38	SAMBA Gedeon	Radio Barié	journaliste	
39	NGOKIA Mélaïne Rita	PEDD	Présidente	

CONSEIL DE CONCERTATION DE LA
SDC - UFA NGOMBE

FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

LISTE DE PARTICIPANTS A LA REUNION

Date : 21 au 22 Avril 2019. Fiche N° 04 de
 Lieu : Conseil Départemental de la Sangha
 Thème abordé : Session ordinaire du Conseil de Concertation
 Animateur (s) : E. A. KONE LA KOUH.

N° Ordre	Nom et Prénom	Organisation/Village	Fonction	Signature
40	ALIA Anatole	Conseil de Concertation	Assistant Tech.	
41	KOUFPA Nancy	C. S. Comptable	Comptable	
42	MOÏSE LANTOUM	Oussou	Coordo APUPS	
43	edite Mbenda-Mingo	Radio Congo	journaliste	Mlung
44	AYENE THEO Dobby	Coordonateur technique de UFA Ngombe	technique de UFA Ngombe	
45	Caddy Justin Phua	FACHO	S.G	mf.
46	NKoumoung Phoua	ABS	Conseiller	
47	Mouyou Eric	JFO	Responsable Equipe sociale	
48	JE	Generateur	TV. Congo	
49	DBA Guy P	Sous-préfecture Noko	S/P Noko	
50	ESSAKA ABRAHAM	Sous-Prefecture Pikoanda	S/P Pikoanda	
51	Nguembourgar Gi'svain	Chef de Secteur S/P Noko	Mouere	
52	SEFO	CONSEIL-	Agent-	

